



## HELP Vente immobilière par mandataire judiciaire

-----  
Par Madlilou

Bonjour

Je viens vers vous complètement perdue, nous avons signé un compromis pour l'achat d'une maison effectuée par un mandataire judiciaire. Nous savions que le propriétaire était en redressement personnel pour des dettes mais personne ne nous a expliqué les risques encourus.

Nous devons signer l'acte authentique le 2juin, soit dans 1 semaine. Préavis donné et maison déjà relouée. Nous avons reçu un mail du Notaire nous indiquant que l'un des créancier avait fait un recours contre l'ordonnance du juge. Il estime que la maison est vendue au rabais et qu'il sera lésé (le créancier en question est une Banque).

Nouvelle audience prévue le 14 juin. Personne n'est clair sur les risques concret que nous avons ni même quand la décision sera rendue.

Que pouvons nous faire? Sachant que nous ne sommes pas conviés à cette audience et que nous allons nous retrouver sans toit avec une petite fille de 2ans et demie et actuellement enceinte de 4 mois.

Je vous remercie pour votre aide et vos conseils.

Bien cordialement

-----  
Par ESP

Bonjour

Un tel dossier n'est pas simple à aborder sur un forum, je vous conseille de voir très vite un avocat.